



Recommandation

		Numéro de dossier :	1021203034
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2003-03-24
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (CO9203386) de manière à modifier la hauteur permise sur une partie du lot 1 341 223 et sur les lots 1 341 021 et 1 341 034 et la densité sur une partie du lot 1 341 021 et sur le lot 1 341 034 – réf. dossier no 1020545104.		

1. **Donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (CO9203386)» de manière à créer un secteur de hauteur de 44 m sur la partie de lot 1 341 223 et les lots 1 241 021 et 1 341 034, ainsi qu'un secteur de densité de 6 sur une partie du lot 1 341 021 et sur le lot 1 341 034.**
2. **Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville de Montréal.**
3. **Déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.**

Signataire:

Jean MERCIER

Directeur
Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier :1021203034